



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NÈGREPELISSE

Délibération n°2025/12/99

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 19 h 30

Date de convocation : 04/12/2025

Date d'affichage : 04/12/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 24

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle du conseil communautaire, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TELLIER Morgan, Maire.

Étaient présents : TELLIER M, PLANCHENAUT K, CAMASSES JF, JACQUOT S, COMBRET E, CALMETTES J, VERDIER L, PARIS C, PROUCHET DALLA COSTA E, DA COSTA N, DOMENECH A, DONNADIEU P, DALCEGGIO W, GAVIN P, TERRASSIER F, MERCIER P, VERGNES MT, CUSIN A, BEAUFILS C, DUBOIS S, SCHNEITER AM, CAMBON Y.

Absents avec pouvoir : PELLEGRIN MP (pouvoir à TELLIER M), COUSSERAN LAGARRIGUE E (pouvoir à PLANCHENAUT K).

Absents : FERRET JL, VIREL D, SIMEON C, POLENTARUTTI B, LUANS J.

Secrétaire de séance : Mme VERDIER L.

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ FERVERT EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE UNITÉ DE TRANSIT DE DÉCHETS DE TYPE BATTERIE ET EXTENSION DU SITE D'EXPLOITATION AU SEIN DE L'aire DU CENTRE DE TRI EXISTANT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TULMONT RELEVANT DE LA RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'une consultation du public se déroule du 5 novembre 2025 au 5 février 2026 inclus sur le territoire des communes de : SAINT ETIENNE DE TULMONT, NEGREPELISSE, MONTAUBAN et ALBIAS concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société FERVERT. Celle-ci porte sur la création d'une unité de transit de déchets de type batterie et l'extension du site d'exploitation au sein de l'aire du centre de tri existant sur la commune de SAINT ETIENNE DE TULMONT relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Madame Sabine NASCINGUERRA est désignée présidente de la commission d'enquête. Monsieur Jean-Louis CLAUSTRE et Madame Evelyne MONTELS sont désignés commissaires-enquêteurs et Monsieur Guy CARLES est désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

À l'issue de la consultation, le préfet de Tarn-et-Garonne statue sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet, au vu du rapport établi par le service instructeur coordonnateur.

Dans le cadre de cette procédure, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation au plus tard le 20 décembre 2025.

AR Prefecture

082-218201341-20251211-2025_12_99-DE
Reçu le 16/12/2025
Publié le 16/12/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **EMET un avis favorable.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.



Le Maire
Morgan Tellier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV – BP 70007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 07) ou par l'application informatique Télerecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE, COMPTE TENU :

- DE L'ENVOI DÉMATÉRIALISÉ EN PRÉFECTURE, le 16/12/2025

- DE LA NOTIFICATION D'ACCUSÉ RÉCEPTION N° :

082-218201341-20251211-2025_12_99-DE

- ET DE LA PUBLICATION, le 16/12/2025

A NÈGREPELISSE, le 16/12/2025

Le Maire

Morgan Tellier



AR Préfecture

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ FERVERT EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE UNITE DE TRANSIT DE DECHETS DE TYPE BATTERIE ET EXTENSION DU SITE D'EXPLOITATION AU SEIN DE L'AIRE DU CENTRE DE TRI EXISTANT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TULMONT RELEVANT DE LA RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Identifiant unique de l'acte : 082-218201341-20251211-2025_12_99-DE

Numéro d'acte : 2025_12_99

Date de décision : 11/12/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-8-0-0-0 (Domaines de compétences par thèmes / Environnement)

Fichier acte : Délib 99 - Avis commune - Projet Fervert- St Etienne de Tulmont.pdf

Collectivité émettrice : negrepelisse-mairie

Acte transmis par : Florence BRESOLI

Date d'envoi de l'acte : 16/12/2025 10:10:07

Date de réception de l'AR : 16/12/2025 10:10:19